



Nous cherchons des modèles commerciaux innovants à fort potentiel d'impact socio-économique sur les industries culturelles et créatives pour leur mise en œuvre dans 9 pays : Belize, Costa Rica, Guatemala, Haïti, Honduras, Le Salvador, Nicaragua, Panama et République dominicaine.

ORIENTATIONS

1. CONTEXTE

L'économie créative et culturelle, ou ce que la Banque interaméricaine de développement (BID) appelle l'Économie orange, considère le talent et la créativité comme ses principaux fondements et atouts. Nous parlons d'une économie basée sur la connaissance, capable de générer des emplois et de la richesse, générant ainsi un fort impact socio-économique. Cette industrie contribue directement à l'économie d'un pays à travers plusieurs champs d'action, dont la valeur ajoutée, les exportations, l'investissement ou l'augmentation de la productivité. Selon la CNUCED¹, la contribution mondiale de l'économie créative et culturelle s'élevait à 547 millions de dollars en 2012, générant 29,5 millions d'emplois, soit l'équivalent à l'emploi en Grande-Bretagne, représentant autour de 3% du PIB mondial². Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, cela représentait 1,9 million d'emplois en 2015, soit 2,2% du PIB régional³.

L'accès à l'information et la révolution numérique ont accéléré et multiplié le rôle des industries créatives et culturelles dans le développement de produits et services chaque fois plus sophistiqués, dans des secteurs tels que le multimédia, les jeux vidéo, la mode, les services créatifs, etc. Par ailleurs, les industries créatives et culturelles sont de plus en plus présentes dans des secteurs divers, tels que la santé, les infrastructures, l'éducation, la finance ou autres. Le grand saut au niveau du développement des

¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

² 31,84 millions de personnes ont un emploi au Royaume-Uni. Source : UK Labor market for October to December 2016, seasonally adjusted. Office for National Statistics. Disponible sur: <http://bit.ly/2gZvl35>. Consulté en février 2017.

³ Source : Organisation Internationale du Travail, 2016. Panorama laboral 2016 América Latina y el Caribe. Disponible sur: <http://bit.ly/2m4crh7>. Consulté en février 2017.

industries créatives et culturelles de la région passe par l'adoption de nouvelles technologies.

D'ailleurs, les industries créatives et culturelles ont déjà commencé à développer de nouveaux modèles à partir de l'incorporation de l'intelligence artificielle (IA), de la réalité virtuelle (RV), de l'internet des objets (IoT), de l'apprentissage automatique et de la blockchain, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le présent défi vise à identifier et à sélectionner des propositions de modèles innovants en économie orange voués à être mis en œuvre dans 9 pays cible. Le but est de renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat créatif, la création d'emplois et le transfert de connaissances dans ces pays et dans la région.

2. LE DÉFI

La Banque interaméricaine de développement (BID), à travers son laboratoire d'innovation du Groupe de la BID (BID Lab) et de sa Division Innovation et Créativité (ICD, par ses sigles en anglais), cherche à identifier des modèles commerciaux à être mis en place dans 9 pays cible. Les modèles doivent remplir les conditions suivantes :

- A) Introduction d'innovations dans le secteur ;
- B) Utilisation de technologies de pointe ;
- C) S'avérer être financièrement viables ;
- D) Avoir un impact économique et social ;
- E) Que sa constitution légale est enregistrée dans le pays cible. (Ces entités situés dans d'autres pays ne peuvent soumettre des propositions que s'ils avec une entité enregistrée dans l'un des 9 pays cibles).

Être reliés aux sous-secteurs des industries créatives et culturelles suivants :

- **audiovisuel, arts et animation numériques et jeux vidéo ;**
- **multimédia appliqué à l'industrie éditoriale ;**
- **moyens de prise en charge du contenu numérique ;**
- **industrie du film et de la musique ;**
- **mode, design, tourisme, patrimoine culturel et gastronomie (à condition que la solution soit technologique).**

Les neuf pays cibles:

- Cet appel vise à trouver des propositions à mettre en œuvre dans le pays cibles suivants:

1. Le Belize

2. Costa Rica
3. Le Salvador
4. Guatemala
5. Haïti
6. Honduras
7. Nicaragua
8. Panama
9. République dominicaine

3. QUI PEUT FAIRE DES PROPOSITIONS ?

Les propositions peuvent être soumises par des organisations qui se trouvent dans l'un des 48 pays membres de la BID. Les candidats admis peuvent être liés à des innovateurs, des entrepreneurs, des ONG, des entreprises, des établissements universitaires, des instituts de recherche, des entreprises sociales, des agences publiques d'innovation ou toute organisations similaire spécialisée dans le développement de modèles commerciaux dans les industries créatives, dont la base soit la technologie et visant le développement social et économique.

Les organisations situées dans des pays autres que les 9 pays cible (Belize, Costa Rica, Guatemala, Haïti, Honduras, Le Salvador, Nicaragua, Panama et République Dominicaine) ne peuvent soumettre des propositions que si elles le font en collaboration avec un partenaire enregistrée dans l'un des 9 pays cible.

La BID évaluera la capacité des organisations candidates à mettre en œuvre les modèles innovants proposés. Ces derniers seront également décomposés pour obtenir des preuves sur leur viabilité.

4. « PRIX » : FINANCEMENT DE BID LAB ET RÉSEAUX DE CONNAISSANCE DU GROUPE DE LA BID

Les organisations dont les propositions sont retenues seront candidates pour que le BID Lab finance la mise en œuvre du modèle proposé dans l'un des neuf (9) pays cible.

Par ailleurs, les entités dont les propositions auront été retenues seront invitées à participer à l'événement régional FOROMIC⁴ (événement majeur en Amérique latine et dans les Caraïbes qui traite les enjeux liés à l'inclusion financière et au développement commercial) afin de présenter leur modèle. Pour ce faire, les gagnants pourront désigner un (1) représentant par organisation candidate dont les frais de voyage et de logement seront financés.

Au-delà de leur accès à des ressources, toutes les organisations choisies pourront faire partie du réseau d'innovateurs du Groupe de la BID qui travaillent dans la région et qui échangent des connaissances, des expériences, de bonnes pratiques. Le réseau ouvre

⁴ www.foromic.org

aussi la porte à la possibilité de participer à des événements régionaux liés au Groupe de la BID.

Le BID Lab offre un financement équivalent à environ 50% du budget total du modèle. C'est pourquoi les organisations qui le souhaitent doivent être en mesure de couvrir les 50% restants. Il existe une modalité appelée "Prototypes d'innovation" pour laquelle le financement peut atteindre 80%. Cependant, pour y accéder, il faut remplir toutes les conditions obligatoires, parmi lesquelles un montant maximal sollicité de 150 000 \$ USD.

5. Le type de financement souhaité doit être conforme au modèle proposé et à la capacité de mise en œuvre de l'institution postulante et de ses alliés. Les candidats peuvent donc soumettre leurs propositions sous deux catégories distinctes : "don" ou "prototype d'innovation".

A- Don (financement non remboursable)

- Ce type de financement est généralement offert aux ONG, aux organisations à but non lucratif ou aux entreprises qui appliquent des modèles innovants mais générant des revenus limités, tout en offrant des avantages évidents en termes d'inclusion et de création d'opportunités d'emploi et d'entreprise.
- Fourchette financière : entre 150 000 \$ USD et 500 000 \$ USD
- Ressources de contrepartie : 50% du budget total, la moitié en espèces et l'autre en nature (l'organisation candidate doit financer 50% du budget = 25% en espèces + 25% en nature)
- Les dépenses qui ne sont pas financées à travers cette modalité sont : achat de terrain, construction d'infrastructures et tout achat d'équipement, logiciels ou autres produits qui utilisent plus de 10 à 25% du financement offert par le BID Lab. Ce dernier ne couvre pas les frais généraux ("overhead") et il existe certaines restrictions pour financer les coûts administratifs.
- Délai de mise en œuvre : entre 12 et 36 mois, selon les cas.
- Documents : il faut envoyer deux (2) lettres de recommandation. L'une doit venir d'un collaborateur ou client externe qui valide le travail. L'autre doit être remise par une organisation ou institution qui connaît le travail effectué et ses réussites. Les lettres de recommandation ne peuvent pas provenir de membres de la famille du candidat, de membres fondateurs ou de cofondateurs de l'organisation candidate (nous n'accepterons pas les diplômes, les invitations à des événements ou les lettres de recommandation liées à d'autres concours).
- Présentation : il faut envoyer une vidéo d'une durée maximale de 2 minutes qui explique le modèle (le problème du développement résolu et la solution innovante, ainsi que la composition de l'équipe de mise en œuvre). Le lien vidéo ne doit pas être protégé. Si la vidéo ne peut pas être visionnée, la candidature sera disqualifiée.
- Les représentants des entités retenues doivent être âgés de plus de 18 ans au 8 juin 2019 et résider dans l'un des [48 pays membres de la BID](#), avec un partenaire local pour

le prototype en cas de ne pas être originaire de l'un des pays cible. La participation des entreprises qui ont collaboré auparavant à un événement Demand Solutions est acceptée.

B- Prototype d'innovation (ressources non remboursables)

- Ce type de financement est accordé aux entreprises à fort impact, aux entités innovantes qui partent de technologies de rupture et aux nouveaux modèles économiques. Le modèle du prototype doit être reproductible ou évolutif tout en innovant pour le marché local où il sera appliqué. Les ressources non remboursables sont généralement offertes aux ONG, aux organisations à but non lucratif ou aux entreprises / start-up qui appliquent des modèles innovants avec des revenus limités, mais présentant des avantages évidents en termes d'inclusion et de création d'emplois et d'entreprises.
- Fourchette financière : 150 000 \$ USD maximum, dédiés au développement et test du prototype.
- Ressources de contrepartie : 20% du budget total, dont la moitié en espèces et l'autre moitié en nature (le candidat doit financer 20% du budget = 10% en espèces + 10% en nature).
- Dépenses financées à partir de cette modalité : les dépenses en capital (telles que le matériel, les logiciels et autres produits) ainsi que les fonds de roulement.
- Dépenses non financées : le BID Lab ne couvre pas les frais généraux ("overhead") et impose certaines restrictions pour le financement des coûts administratifs.
- Délai de mise en œuvre : au maximum 18 mois.
- Documents : il faut envoyer deux (2) lettres de recommandation. L'une doit venir d'un collaborateur ou client externe qui valide le travail. L'autre doit être remise par une organisation ou institution qui connaît le travail effectué et ses réussites. Les lettres de recommandation ne peuvent pas provenir de membres de la famille du candidat, de membres fondateurs ou de cofondateurs de l'entité candidate (nous n'accepterons pas les diplômes, les invitations à des événements ou les lettres de recommandation liées à d'autres concours).
- Présentation : il faut envoyer une vidéo d'une durée maximale de 2 minutes qui explique le modèle (le problème du développement résolu et la solution innovante, ainsi que la composition de l'équipe de mise en œuvre). Le lien vidéo ne doit pas être protégé. Si la vidéo ne peut pas être visionnée, la candidature sera disqualifiée.
- Les représentants des entités retenues doivent être âgés de plus de 18 ans au 8 juin 2019 et résider dans l'un des [48 pays membres de la BID](#), avec un partenaire local pour le prototype en cas de ne pas être originaire de l'un des pays cible. La participation des entreprises qui ont collaboré auparavant à un événement Demand Solutions est acceptée.

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères suivants seront utilisés pour l'évaluation des modèles :

- A. **Utilisation de technologies de rupture (15%).** Niveau d'intensité technologique dans les phases de création, de mise en œuvre et de gestion de biens et services tels que : intelligence artificielle (IA), apprentissage automatique (ML pour se sigles en anglais), réalité virtuelle (RV), réalité augmentée (RA), Internet des objets (IdO), *Cryptographic token, Blockchain*, suivi et modélisation des comportements (*Behavior tracking & modeling en anglais*), impression 3D, Big Data, reconnaissance faciale et vocale, etc.
- B. **Innovation du modèle (15%).** Modèles innovants basés sur des technologies pouvant être testées ou adaptées pour la première fois dans le secteur ou le pays, afin de promouvoir la viabilité de la solution à long terme. La proposition doit aborder le processus de création de manière innovante et utiliser des outils ou des plateformes numériques dotées de technologies de pointe pour générer l'inclusion et des opportunités d'emploi et d'entreprise.
- C. **Potentiel de progression (20%).** Indication claire des stratégies à suivre pour atteindre une progression dans la mise en œuvre, ainsi que les partenaires clés (et plus particulièrement l'existence de partenaires du secteur public ou privé qui puissent offrir des fonds aidant à augmenter le nombre de bénéficiaires).
- D. **Viabilité financière dans les 3 à 5 prochaines années (20%).** Le modèle doit intégrer des sources de financement pour soutenir et développer l'initiative, la génération de revenus et la structure de coûts.
- E. **Capacité des entités candidates et des partenaires stratégiques (10%).** Quel est l'alignement stratégique du modèle avec la mission de l'organisation, l'équipe qui le soutient et ses atouts. Quels sont les liens et les relations avec l'industrie ou avec d'autres partenaires potentiels et tout autre partenariat stratégique. Quel est le niveau de maturité de la solution proposée ?
- F. **Viabilité de la mise en place et risques (5%).** Quels sont les obstacles actuels à la progression du modèle, quel sont les risques identifiés ainsi que les conditions nécessaires à la réussite de sa mise en œuvre.
- G. **Résultats et impact (15%).** Quelles sont les mesures pour en connaître l'impact (par exemple, création d'emplois). Quel est l'impact souhaité sur les groupes, les communautés et les clients ? Dans quelle mesure le modèle proposé contribue à la préservation de l'environnement ? Quel est l'impact social ? Quel sera l'impact sur le secteur ou sous-secteur du pays de mise en œuvre ?

7. COMMENT PARTICIPER

Le processus de participation se divise en deux (2) étapes.

Étape I : remplir la demande en ligne

- Complétez le formulaire de candidature et envoyez-le à travers la plateforme en ligne dans les délais spécifiés ; la date de dépôt final est le **31 juillet 2019 (23h59 HNE)**.

- Pour être prises en compte, les propositions doivent répondre aux critères d'évaluation et aux exigences décrites ci-dessus.
- La BID se réserve le droit de prendre contact avec les candidats qui lancent le processus lié à leurs propositions. Les propositions peuvent être uniquement soumises en anglais, espagnol ou français.
- Veuillez noter que vous devez créer un compte. La BID se réserve le droit de prolonger la date limite de soumission finale.
- Élaborez une estimation du budget du modèle d'après le format fourni et envoyez-le via la plateforme.

Étape II : partage des documents pour le dépôt de dossier

Les candidats qui font appel aux dons doivent télécharger les quatre documents décrits ci-dessous. Les candidats qui cherchent à financer des prototypes d'innovation ne doivent télécharger que les documents 1, 2 et 3 (ils n'ont pas besoin de télécharger la documentation du point 4).

L'éligibilité des candidats sera vérifiée à l'aide des documents fournis à travers la plateforme du système. Les documents peuvent être envoyés ou traduits dans l'une des quatre langues officielles de la BID : anglais, espagnol, portugais ou français. La BID ne sera pas tenue responsable s'il s'avère impossible d'ouvrir les fichiers téléchargés. Les documents à partager sont les suivants :

1. Une preuve écrite faisant état des ressources de la contrepartie qui sont jugés nécessaires à la mise en œuvre du modèle (semblable à une lettre d'intérêt ou d'engagement).
2. Une copie de la preuve de la création et annonce légale de la constitution de l'organisation conformément à la législation de l'un des [48 pays membres de la BID](#), où se trouve le demandeur et où le projet doit être mis en œuvre. Le document juridique doit montrer clairement que l'entité est enregistrée ou autorisée par le gouvernement.
REMARQUE : Les organisations étrangères / internationales doivent disposer d'une représentation juridique qui répond aux exigences légales. C'est à dire, elles doivent être juridiquement résidentes et opérationnelles, être en capacité d'exercer des activités commerciales dans le pays où le projet sera mis en œuvre. Nous n'accepterons pas les organisations disposant d'autorisations / licences temporaires pour opérer dans un pays.
3. Une copie des statuts de l'organisation et d'un quelconque document décrivant son fonctionnement et gouvernance.
4. Un résumé du dernier rapport de l'auditeur externe et / ou une copie des états financiers de l'organisation candidate qui fait demande d'un don.

8. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection se déroulera d'après les phases indiquées ci-dessous, sans que cela signifie pour autant que la BID ne se réserve pas le droit de modifier le processus en changeant, ajoutant ou supprimant des phases.

1^{ère} phase

Après avoir soumis votre candidature à travers la plateforme en ligne, une équipe technique du Groupe de la BID examinera, analysera et présélectionnera les propositions.

2^{ème} phase

Les propositions ayant été présélectionnées seront analysées par un jury composé d'experts thématiques, ainsi que par une équipe technique du groupe de la BID. Si jugé nécessaire, les membres du jury pourront interviewer les entités présélectionnées.

3^{ème} phase

Le BID Lab choisira les propositions en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessus dans la section 5. Lorsqu'un accord a été trouvé sur la manière de mettre en œuvre le modèle, une équipe technique du BID Lab fournira un soutien aux entités retenues pour lancer la conception du modèle (ce qui suppose l'élaboration du plan de projet et d'autres documents nécessaires pour demander une autorisation officielle interne de la BID). Ce processus peut s'étendre sur six mois, en fonction de la maturité du modèle et de la capacité de mise en œuvre des candidats choisis, entre autres facteurs. Veuillez noter que l'avis final est soumis aux procédures internes de la BID, puisqu'il est nécessaire que tout projet retenu passe par les instances de validation de la BID et du BID Lab, afin de recevoir les fonds octroyés.

Sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations et approbations requises (y compris, sans limitations, les décisions internes de la BID et du BID Lab), les candidats retenus doivent signer un accord juridique qui décrit l'utilisation des ressources financières (de BID Lab et de la contrepartie) pour la mise en œuvre du modèle.

9. CALENDRIER

- Lancement: le 23 mai 2019
- Fin de l'appel à propositions : le 31 juillet 2019 (23h59 HNE).
- Les finalistes seront contactés : septembre 2019
- Les finalistes présentent une proposition dans FOROMIC: le 30 octobre au 1er novembre 2019

***Les dates sont approximatives et peuvent être modifiées.

Questions les plus courantes.

- [Version anglaise](#)
- [Version espagnole](#)

Pour toute question, n'hésitez à écrire à l'adresse email DEMANDSOLUTIONS@iadb.org.

PRECISIONS SUR LA RECONNAISSANCE ET AVIS DE RESERVE

La Banque interaméricaine de développement (BID) se réserve le droit d'éliminer les participants à tout moment du processus. Cette décision est décisive et contraignante. La BID peut décider de ne pas choisir un candidat sur une cause quelconque, entre autres mais tout spécialement, si le candidat ne répond pas aux exigences ou si la qualité était jugée insuffisante. La BID peut consulter les informations publiques disponibles concernant les participants ainsi que chercher à vérifier les détails présents dans le dépôt de candidature. La BID se réserve le droit d'annuler ou de différer le concours à tout moment. Toutes les décisions de la BID sont définitives et contraignantes et sans procédure d'appel. La BID n'est en aucun moment obligée d'expliquer ou d'exprimer les raisons ou arguments qui soutiennent ses décisions. Tous les candidats qui soumettent des contenus offensifs, illégaux ou qui méprisent la Banque ou ses sponsors, seront éliminés du concours. La BID ne prendra pas en compte les participants qui ne sont pas admissibles pour participer aux projets ou contrats de la Banque d'après ses politiques en matière d'intégrité et de son protocole de sanctions. Les participants doivent certifier que la candidature est originale et qu'ils n'enfreignent aucun droit d'auteur ou tout autre propriété intellectuelle. Toute infraction de ce type peut entraîner une disqualification et une indemnisation de la BID. La BID ne sera pas tenue responsable du maintien de la propriété intellectuelle des propositions soumises.

Les participants dont les projets sont retenus pour recevoir un financement de la BID doivent signer un accord avec la BID qui inclut les principaux engagements, les déclarations et les devoirs liés aux indemnités concernant les institutions de projet. Il est entendu qu'avant la signature des contrats déclenchant l'octroi des fonds, le candidat ne pourra pas être considéré comme participant / projet retenu pour la réception des fonds.

La BID se réserve le droit de diffuser ou de partager l'identité des participants ainsi que toute autre information jugée pertinente.

Ces conditions générales peuvent être mises à jour à tout moment et seront disponibles en ligne pour tous les participants.